

CE PLAN ABROGE LE PLAN DES ZONES APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT LE 10 MARS 1972.

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
 LE 1er Juin 1982
 LE SYNDIC: [Signature] LE SECRETAIRE: [Signature]

SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
 DU 14 Juin AU 10 Juillet 1982
 LE SYNDIC: [Signature] LE SECRETAIRE: [Signature]

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GENERAL
 DE ST-LIVRES DANS SA SEANCE
 DU 14 juillet 1983
 LE PRESIDENT: [Signature] LE SECRETAIRE: [Signature]

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
 DU CANTON DE VAUD
 LE 10 MARS 1982
 L'ATTESTE, LE CHANCELIER: [Signature]

- LEGENDE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
 - PERIMETRE DU SECTEUR MIS A L'ENQUETE
 - ZONE DU VILLAGE : VOIR PLAN D'EXTENSION PARTIEL DE ST-LIVRES VILLAGE N° 3.02
 - ZONE D'HABITATION A FAIBLE DENSITE A
 - ZONE D'HABITATION A FAIBLE DENSITE B
 - ZONE INTERMEDIAIRE
 - ZONE AGRICOLE
 - ZONE VITICOLE
 - ZONE ARBORETUM NON BOISE / BOISE
 - ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE
 - ZONE DE VERDURE
 - AIRE FORESTIERE
 - PLAN DE QUARTIER LEGALISE LE 20 JANVIER 1978(A TITRE INDICATIF)
 - SECTEUR "S" DE PROTECTION DES EAUX (A TITRE INDICATIF)

COMMUNE DE ST-LIVRES	CS-L
PLAN D'EXTENSION	3.01
PLAN DES ZONES	DATE AVRIL 1982 DESS. RMM ECH. 1:5000

